

HORS SÉRIE BIOCENTRE MAG'

Le magazine des acteurs de la filière biologique de la Région Centre-Val de Loire

N° 8

Août 2015

PRODUIRE
DES ŒUFS BIO
EN RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE :
écologiquement et
économiquement
favorable

ASSOCIATION DE LA
FILIÈRE BIOLOGIQUE
EN RÉGION CENTRE
VAL DE LOIRE

En 2014, le marché des œufs bio atteignait 267 millions d'euros en France avec un taux de croissance de 5,7 % par rapport à 2013.

La production est à 99 % française (source Agence Bio). Ce secteur d'activité est celui dont la part de bio en production est la plus importante, plus de 7 % (à l'exception de l'apiculture).

Bio Centre a souhaité connaître mieux ce secteur d'activité en réalisant une étude de l'état de la production en région Centre-Val de Loire, dont les résultats sont exposés dans ce numéro.

La présence d'un intégrateur majeur dans la région et de plusieurs préparateurs ap-

paraissent comme des éléments structurants pour la filière. La rentabilité des exploitations est satisfaisante quelle que soit leurs tailles et le circuit de commercialisation choisi.

Or, la part nationale de notre région en matière de production reste modeste avec seulement 2,5 % du cheptel français.

Dans le contexte d'évolution de l'agriculture bio vers de plus en plus d'attachement au sol, la production d'œufs biologiques intégrée dans des exploitations agricoles



en recherche d'autonomie alimentaire et de fertilisation des sols avec les déjections animales devrait intéresser plus d'un exploitant soit comme un complément de ressource soit comme activité principale.

Sommaire

EDITORIAL ET SOMMAIRE	2	LES DONNÉES ÉCONOMIQUES	7
LE MARCHÉ DE L'ŒUF	3 et 4	LA COMMERCIALISATION	10
LA FILIÈRE ŒUF EN RÉGION CENTRE-VAL DE DE LOIRE	5	ENJEUX ET PERSPECTIVES	11

Bio Centre Mag

est une édition de Bio Centre
Cité de l'Agriculture - 13, avenue des Droits de
l'Homme 45921 Orléans Cedex 9
Directeur de publication : Jean-François Vincent
Rédacteur en chef : Jacques Sappei
Rédaction : Jean-Marie-Mazenc, chargé de mis-
sion filières animales Bio Centre

Graphisme et mise en page :
www.bros-communication.com
Crédit photos : Droits réservés - photothèque Bio
Centre - D. Gentilhomme - Ph. Montigny (Filimages)
ISSN : 2264-3990
Impression : Prévost Offset - Imprimé sur du
papier issu de forêts gérées durablement



Réalisé avec le soutien financier de l'État et du Conseil régional du Centre-Val de Loire

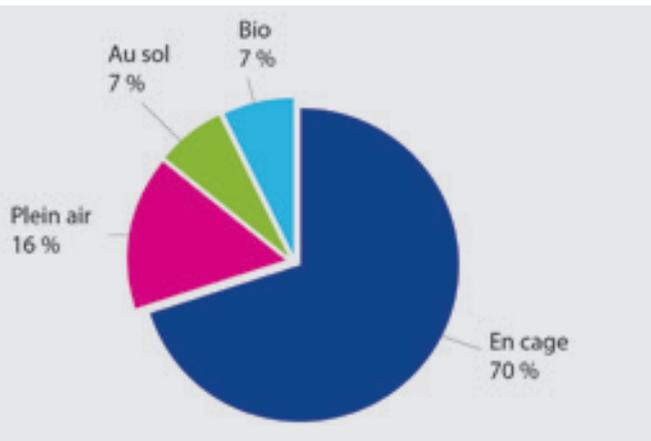


L'œuf bio, un marché en développement

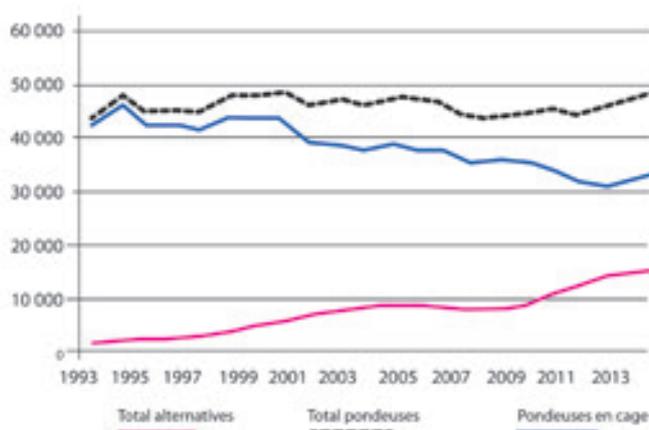
La production française

Le cheptel français se compose de près de 48 millions de poules pondeuses, chiffre relativement stable depuis vingt ans, dont 3,7 millions certifiées bio. En 2013, 13,7 milliards d'œufs ont été produits en France. Les principales régions productrices d'œufs sont la Bretagne, les Pays de la Loire et le Rhône-Alpes.

4 types d'élevages existent. L'élevage en cage est en régression mais reste largement le plus représenté (70 % du nombre total). Les élevages alternatifs (au sol, en plein air et biologique) se développent d'année en année.



Répartition des élevages en France en 2013 (source ITAVI)



Évolution du nombre de poules pondeuses élevées en France (source ITAVI)

Principes généraux d'élevage de poules pondeuses bio

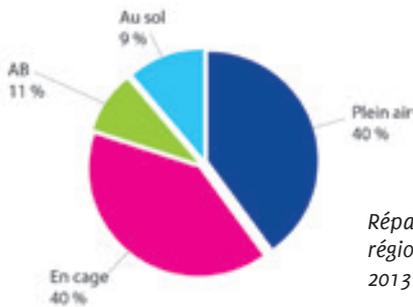
LES DIFFÉRENTS MODES DE PRODUCTION DES ŒUFS

	Poules en cage	Elevées au sol	Plein-air	Label rouge	Agriculture biologique
Taille des élevages	Pas limitée	pas limitée	pas limitée	2 bâtiments de 6000 poules maximum	lot de 3 000 poules maximum; 9 000 poules par ferme maxi
Densité en bâtiment (poules/m ²)	750 cm ² /poule = 13 poules/m ²	9 poules/m ² avec 4 niveaux possibles	9 poules/m ² avec 4 niveaux possibles	9 poules/m ² au sol	6 poules/m ² au sol
Parcours (m ² /poule)	absent	absent	4 m ²	5 m ²	4 m ² , conduite du parcours selon les règles de l'AB
Aliment	pas de contrainte	pas de contrainte	pas de contrainte	100 % végétal et minéral, OGM interdit par certains labels	100 % végétal et minéral, 95 % issue de l'AB, sans additif de synthèse, OGM interdit
Contrôle				par organisme certificateur	par organisme certificateur
Marquage des œufs	3	2	1	1	0

Source: ITAVI

La production en région Centre-Val de Loire

Le cheptel de poules pondeuses de la région Centre-Val de Loire comprend presque 1 200 000 individus (2,5 % du cheptel français), avec une répartition des types d'élevages différente de celle que l'on observe au niveau national.



Répartition des élevages en région Centre-Val de Loire en 2013 (source : Agreste)

Les élevages alternatifs représentent ici 60 % du nombre total, soit le double de la part des élevages alternatifs au niveau français. Le cheptel biologique est de 111 600 poules pondeuses, soit 3,3 % de l'effectif biologique français et 9,5 % du cheptel régional. La région se situe au 7e rang national en nombre de poules biologiques. Les principales régions détentrices de poules biologiques sont la Bretagne, les Pays de la Loire et le Rhône-Alpes ; on retrouve les mêmes régions qu'en conventionnel. (Source : Agence Bio)
La taille moyenne des élevages biologiques de la région est de 3 600 poules, alors qu'elle est de 2 550 au niveau français. (Sources Bio Centre et Agence Bio)

*œuf coquille : œuf acheté avec la coquille par le particulier

**ovoproduit : obtenu à partir de l'œuf et de ses différents composants après élimination de la coquille et des membranes. Exemple : jaunes d'œufs en poudre.

La consommation

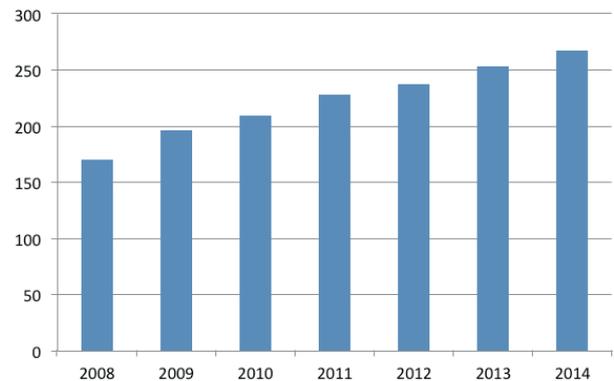
La France se situe juste au dessus de la moyenne européenne, avec une consommation en baisse à 205 œufs par habitant en 2013. La manière de consommer les œufs évolue : l'œuf coquille se consomme de moins en moins alors que les ovoproduits sont en augmentation. Ces derniers sont utilisés par l'industrie et la restauration collective.

	Consommation d'œufs coquille*	Consommation d'ovoproduits**	Total
1997	195	56	251
2007	172	76	248
2011	126	84	210

Évolution de la consommation d'œufs par habitant, (source ITAVI)

L'achat des œufs en magasins de Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) pour l'année 2013 se répartit ainsi : œufs standards 47%, plein air 22 %, AB 18 %, label rouge 12 %, au sol 1 %.

Les achats d'œufs coquille biologiques augmentent régulièrement en France.



Évolution annuelle des achats d'œufs bio en millions d'euros, (source Agence Bio)





Caractéristiques des exploitations

Données générales

Dans cette étude*, 31 élevages ont été analysés, 16 en filières longues et 15 en circuit court. Les élevages en circuit court possèdent de 100 à 6 000 poules, ceux en filière longue de 2 200 à 6 000. Ces derniers détiennent 80 % des poules et produisent 80 % des œufs.

Les ateliers en filière longue se rencontrent presque exclusivement sur des fermes en grandes cultures. Les élevages en circuit court sont présents sur des fermes en grandes cultures et en complément d'une production maraîchère ou de bovin viande.

Les programmes lumineux

Naturellement, la poule pond avec l'augmentation de la durée du jour (en hiver et au printemps). Pour avoir une production régulière sur l'année, les éleveurs utilisent l'éclairage électrique en plus de la lumière naturelle.

Tous les élevages qui ont un programme lumineux l'utilisent toute l'année pour obtenir une durée de lumière quotidienne de 15 h en moyenne. 21 exploitations (68 %) utilisent les programmes lumineux, soit la totalité des exploitations en filière longue et 6 (40 %) en circuit court.

Les résultats de l'étude confirment que le programme lumineux augmente considérablement les performances de ponte des animaux. Le nombre d'œufs produits par poule pondeuse avec la présence d'un programme lumineux est supérieur de plus de 45 %.

	Présence	Absence
Quantité d'œufs par poule pondeuse et par an	277	191

Influence du programme lumineux sur la ponte (source Bio Centre)

* Étude réalisée avec l'appui de Christophe Genty, stagiaire en licence ABCD
**PP : Poule Pondeuse

La durée de ponte

On peut répartir les producteurs en 3 groupes : les éleveurs en circuit court avec moins de 1 000 poules, les éleveurs en circuit court avec plus de 1 000 poules et les éleveurs en filière longue.

4 éleveurs en circuit court ont une taille importante de l'atelier de poules pondeuses et ont une conduite de l'élevage très différente de celle des petits ateliers, ce qui explique leur différenciation dans l'étude.

	circuit court < 1000 PP**	circuit court > 1000 PP**	filière longue
Nombre d'élevages	11	4	16
Durée de ponte (en mois)	21	16	11,3
Valeur min	12	12	11
Valeur max	36	22	12

Durée de ponte (source Bio Centre)

La durée de ponte varie en fonction des systèmes de production. Dans les élevages de taille importante (> 1000 poules), la réforme plus rapide des poules (11 à 16 mois) est utilisée pour l'amélioration de la productivité. En effet, le taux de ponte arrive autour de 75 % vers l'âge de 70 semaines, et la poule continue de consommer autant d'aliment. En filière longue la durée de ponte (environ 11 mois) est cadrée par l'intégrateur et le centre d'emballage des œufs qui doivent assurer leur planning de vente d'œufs. En petits élevages, les pratiques sont plus variables, avec une durée qui peut aller jusqu'à 36 mois.

Caractéristiques des exploitations

L'indice de consommation

L'indice de consommation (IC) correspond à la quantité d'aliments consommés (kg) divisée par le poids d'œufs (kg) produit.

	circuit court < 1000 PP	circuit court > 1000 PP	filière longue
Quantité d'aliments consommés par poule et par an (kg)	54,4	46,3	46
Valeur min	42,55	42,11	42,11
Valeur max	70,92	50,88	47,46
Nombre d'œufs produits par poule et par an	215	235	285
Valeur min	195	200	223
Valeur max	310	284	346
Indice de consommation (IC)	4,28	3,18	2,58
Valeur min	3,43	2,65	2,03
Valeur max	5,77	3,84	3,24

Résultats techniques des différents types d'élevages (source Bio Centre)

Les grands élevages en circuit court et ceux de la filière longue ont sensiblement la même quantité d'aliments consommés. Elle est nettement supérieure (8 kg en plus) dans les petits élevages en circuit court, avec une variabilité plus grande. Peu d'éleveurs dans ce type d'élevage font un suivi de la ration des poules.

Les différences d'indice de consommation s'expliquent par plusieurs facteurs.

Le premier est la durée de ponte (voir tableau durée de ponte) beaucoup plus grande dans les petites fermes en circuit court. En effet, la production d'œufs par poule baisse avec l'âge, alors que la quantité d'aliments consommés reste identique.

L'utilisation d'un programme lumineux apparaît comme un autre facteur influant nettement sur cet indice. Les exploitations ayant un programme lumineux ont toutes un indice de consommation inférieur ou égal à 2,86. Celles qui n'en ont pas ont un indice de consommation de 4,24. Toutefois, une partie de cet écart est liée à la quantité plus importante d'aliments utilisés, les petites fermes cumulant l'absence de programme lumineux et des rations alimentaires plus importantes. Ainsi, les résultats inférieurs observés (quantité d'aliments consommés, indice de consommation élevé et nombre d'œufs produits inférieur) dans les élevages de moins de 1 000 poules pondeuses en circuit court, s'expliquent par l'absence de programme lumineux, par une durée de ponte plus longue et un aliment moins bien ajusté au besoin des poules.

Les pratiques mieux maîtrisées et imposées des fermes en filière longue permettent d'afficher des résultats à la fois plus performants et plus homogènes. Les résultats de ces éleveurs de la région Centre-Val de Loire sont très proches de la moyenne des élevages biologiques relevée par l'ITAVI.

	Fermes en filière longue en région (2014)	Références ITAVI élevages bio (2013)
Mortalité	5 %	8 %
IC	2,58	2,48
Nb d'œufs/PP/an	285	282

Comparaison des élevages de la région Centre-Val de Loire à des références ITAVI (sources Bio Centre et ITAVI)

On peut toutefois relever une variabilité assez élevée de l'IC dans les grands élevages qui est de plus d'un point. Or, les souches de pondeuses et l'aliment sont identiques et ces élevages ont tous un programme lumineux et une durée de ponte équivalente. Les écarts d'IC ne peuvent donc provenir que de la conduite des poules (ambiance dans le bâtiment, maladies).

On a pu vérifier que l'IC a un impact très fort sur le bénéfice de l'atelier. Dans le cas de l'éleveur en filière longue présenté ci-après, si l'on augmente l'IC de 0,1 point, le bénéfice baisse de 2 400 € sur l'année et pour un lot de 3 000 poules. L'aliment AB coûte nettement plus cher que l'aliment conventionnel ; par conséquent la part du coût de l'aliment dans le coût total des frais d'élevage est plus importante en agriculture biologique. Cet indice apparaît ainsi d'autant plus pertinent en agriculture biologique et les éleveurs bio doivent donc y prêter encore plus attention.

L'alimentation

Élevages en circuit court

3 élevages produisent la totalité de l'aliment pour leur atelier de pondeuses.

5 fermes sont partiellement autonomes et achètent principalement les matières premières riches en protéines.

7 achètent de l'aliment complet soit lorsque leurs stocks de matières premières sont épuisés, soit lorsqu'ils n'ont pas la possibilité ou ne veulent pas utiliser les matières produites sur la ferme.

Élevages en filière longue

Tous les élevages en filière longue achètent la totalité de l'aliment. Une partie des matières premières (céréales et protéines) ne provient pas de la région.



Les données économiques

1^{er} cas : un atelier de pondeuses en complément d'activité en vente directe

L'exploitation agricole située dans le Loiret comprend un atelier de 250 poules pondeuses et pratique la vente directe.

Composé de 3 UTH, cette exploitation en polyculture élevage a la particularité de ne pas être 100 % biologique : une partie des terres cultivées et un troupeau de vaches allaitantes sont en conventionnel. Le reste de l'exploitation, à savoir des cultures céréalières, du maraîchage et l'atelier de poules pondeuses sont conduits en agriculture biologique.

Cet élevage utilise 2 types de poules pondeuses : la race Marans dont le renouvellement se fait par l'achat de poussins et des souches renouvelées à partir de poulettes. La Marans est moins productive que les souches, cependant les œufs sont appréciés des consommateurs (calibre supérieur, couleur plus foncé).

La ferme commercialise ses œufs et ses légumes en AMAP et à la ferme. Elle en vend en moyenne 50 000 par an. Les œufs sont vendus 27,5 centimes l'unité, et une partie des poules de réforme est également valorisée en vente directe.

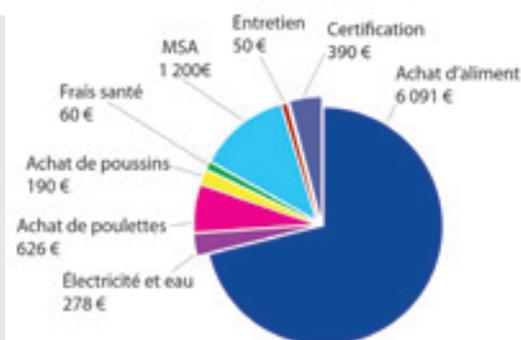
Dans cet élevage, une poule pond en moyenne 200 œufs par an, et l'indice de consommation est de 4,01. Le taux de mortalité est de 5 % dans l'élevage. Il n'y a pas de programme lumineux dans les bâtiments.

Vente des œufs	13 761 €
Vente poules de réforme en VD	675 €
Total des produits	14 436 €
Achat aliment	6 091 €
Eau + électricité	278 €
Achat de poulettes	626 €
Achat de poussins	190 €
Dépense santé	60 €
Charges opérationnelles	7 245 €
Marge brute	7 191 €
MSA	1 200 €
Entretien	50 €
Certification	390 €
Charges fixes	1 640 €
Disponible	5 551 €

Résultats économiques de l'atelier poules pondeuses (2014)

AUTRES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES :
Vente de 75 poules en VD (9 €/poule)
Quelques indications de prix :

- un bâtiment pour 100 pondeuses : 3 000 à 4 500 € HT
- un broyeur de céréales neuf : 5 000 € HT (disponibilité en occasion)



Répartition des charges

On remarque que le coût de l'aliment représente presque 70 % des charges totales (opérationnelles + fixes) ; la seconde charge la plus élevée étant la MSA, soit 13,5 % des charges totales.

Le disponible dégagé par l'atelier est de 5,5 k€ par an, soit 22,2 € rapporté à la poule.

Malgré une productivité plutôt faible et des conditions de production moins rationalisées par rapport aux exploitations de plus grandes tailles (cf exemples suivants), la rentabilité économique (rapport entre le résultat et le chiffre d'affaires) de cette exploitation est bonne et même la meilleure des trois fermes analysées. Cela provient notamment d'un prix de vente nettement plus élevé. La production d'œufs est donc une activité intéressante qui vient compléter la vente des légumes. Elle permet également de bien valoriser les poules de réforme.

Les données économiques

2^e cas :

Un grand atelier de poules, tout en vente directe

Cette exploitation est située dans le Loiret. L'agriculteur élève 6 000 poules pondeuses et commercialise les oeufs en circuit court. Il agrandit actuellement son atelier pour arriver à 9 000. Les œufs sont commercialisés sous une marque propre en magasins spécialisés, en GMS, et par des producteurs faisant les marchés. Aucun intermédiaire n'intervient pour la vente en GMS et en magasins spécialisés.

La structure vend environ 1,7 millions d'œufs par an, à un prix moyen de 19,4 centimes l'unité. Une poule pond en moyenne 284 œufs et l'indice de consommation est de 2,65. Le taux de mortalité est de 12 %. Un programme lumineux est appliqué dans les bâtiments. La fabrication de l'aliment est intégrée à la ferme (FAF).

Les calculs ont été faits à partir d'un atelier de 3 000 poules pondeuses, correspondant à un seul lot.



Vente des œufs	165 000 €
Vente poules de réforme en VD	3 564 €
Vente poules de réforme à un abatteur	792 €
Produit des réformes	4 356 €
Total des produits	169 356 €
Achat aliment	60 000 €
Achat de poulettes	18 600 €
Emballages	9 200 €
Electricité + eau	2 000 €
Dépense de santé	1 500 €
Main d'œuvre	11 000 €
Frais de livraison	8 000 €
Charges opérationnelles	110 300 €
Marge brute	59 056 €
MSA	9 000 €
Entretien	4 000 €
Amortissement FAF	5 000 €
Assurance bâtiment	500 €
Amortissement bâtiment	12 500 €
Certification	400 €
Charges fixes	31 400 €
Disponible	27 656 €

Résultats économiques de l'atelier poules pondeuses (2014)

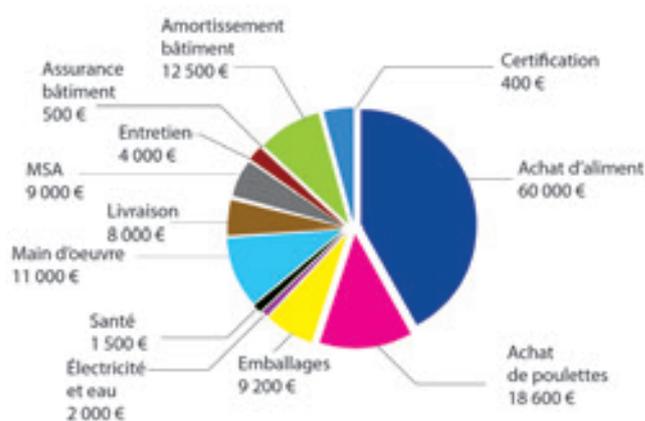
AUTRES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES

Vente de 1 320 poules en VD (2,70 €/poule)

Vente de 1 320 à un abatteur (0,60 €/poule)

Prix d'achat de la FAF : 50 000 €, amorti sur 10 ans

Prix du bâtiment : 150 000 €, amorti sur 12 ans



Dans le cas de cette exploitation également les charges les plus importantes sont l'achat d'aliment (42 %), de poulettes (13 %) et la main d'œuvre (14 %).

Les choix faits par l'exploitant, en matière de production d'aliments sur la ferme et de commercialisation en direct, expliquent les charges supplémentaires par rapport aux autres exemples : main d'œuvre, emballage, frais de livraison, entretien et amortissement FAF. Ils permettent également un meilleur prix de vente, ce qui génère une meilleure marge brute en comparaison de l'atelier de taille identique (cas suivant) ; sa rentabilité économique apparaît plus faible, elle est liée au fait que ses bâtiments ne sont pas encore amortis contrairement à l'autre exploitation.

Le disponible dégagé par l'atelier d'environ 28 k€ par an correspond à un bénéfice de 13,4 € par poule pondeuse et par an.

Cet atelier de 3 000 poules pondeuses commercialisées en circuit court permet ainsi une rémunération de l'agriculteur à hauteur d'environ 2 Smic net. Pour ce type d'élevage, l'atelier n'est plus un atelier complémentaire : c'est une production majeure de la ferme, tant par les besoins en travail que par les revenus dégagés par cette activité.

Les données économiques

3^e cas :

Un atelier en filière longue

Cette exploitation située dans le Loir-et-Cher comprend un atelier de 6 000 poules pondeuses avec une commercialisation des œufs en filière longue. Les animaux sont divisés en deux lots de 3 000 poules pondeuses et sont présents dans le même bâtiment. Les deux lots sont conduits en même temps.

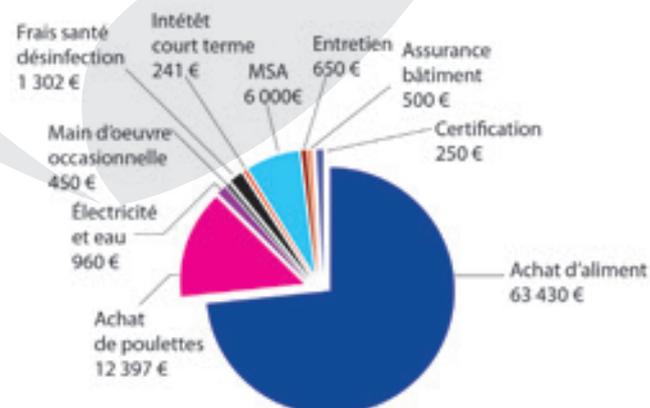
La structure vend environ 1,5 millions d'œufs par an à un prix moyen de 14,6 centimes l'unité. Une poule pond en moyenne 252 œufs dans cet élevage et l'indice de consommation est de 2,55. Le taux de mortalité est de 10 %. On note la présence d'un programme lumineux dans le bâtiment.

Les calculs ont été réalisés pour un atelier de 3 000 poules pondeuses. Ce lot correspond à un ancien type de contrat avec l'intégrateur.

Vente des œufs	110 376 €
Vente poules de réforme à un abatteur	667 €
Total des produits	111 043 €
Achat aliment	63 430 €
Achat de poulettes	12 397 €
Electricité + eau	960 €
Main d'œuvre occasionnelle	450 €
Frais santé et désinfection	1 302 €
Intérêt court terme	241 €
Charges opérationnelles	78 780 €
Marge Brute	32 263 €
MSA	6 000 €
Entretien	650 €
Assurance bâtiment	500 €
certification	250 €
Charges fixes	7 400 €
Disponible	24 863 €

Résultats économiques de l'atelier poules pondeuses (2014)

AUTRES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES Vente de 2 700 poules de réforme (0,247 €/poule)



Les achats d'aliments (80 % des charges) et de poulettes (15 % des charges) sont ici aussi les charges les plus importantes. Par rapport à l'élevage précédent, le bâtiment étant amorti, les charges d'amortissements, sont nulles. De même les frais de main d'œuvre sont nettement inférieurs par l'absence de commercialisation directe des œufs.

Le disponible dégagé par l'atelier de poules pondeuses est de plus 24,8 k€ pour 3 000 poules pondeuses. Cela représente la valeur d'environ 1,8 Smic net. Rapporté à l'animal, il s'élève à 8,3 €. Ce résultat apparaît nettement supérieur à ce que l'on trouve dans le réseau ITAVI. Cela s'explique par le fait qu'il n'y a pas d'amortissement. En affectant un amortissement standard de 3,8 € par poule, on obtient un résultat de l'ordre de 4,5 €, inférieur aux observations de l'ITAVI.

En comparaison au précédent atelier de taille identique, le risque économique est plus faible mais la rentabilité également. L'intégrateur facilite le travail et la commercialisation mais avec un prix de vente moins rémunérateur.

Interview Adeline BODARD

« Je suis en EARL avec mon père sur une exploitation de 110 ha de SAU. Une partie de l'exploitation est en agriculture biologique depuis 2008. Je possède un atelier de 250 poules pondeuses en vente directe. Ceci me permet d'apporter aux consommateurs un produit en plus des légumes. Aujourd'hui, je suis satisfaite du fonctionnement de mon atelier. Dans le monde agricole, il faut savoir s'adapter, il y a toujours des opportunités qui s'offrent à nous. La mise en place de cet atelier en était une. A partir de mon expérience, je n'attends pas que les poules ne pondent plus pour les renouveler, car il y a un délai pour obtenir les poulettes et pendant ce temps, la production d'œufs ne suit plus. Aujourd'hui je me fixe une date de fin de ponte et je commande les poulettes en anticipant cette date. Il est intéressant d'avoir une arrivée de poulettes courant novembre, car elles vont maintenir la ponte pendant l'hiver.

J'ai remarqué l'intérêt d'avoir une ration équilibrée, quitte à la travailler avec un technicien. Il est aussi important d'anticiper l'approvisionnement en matières premières pour ne pas avoir de rupture dans la qualité de l'aliment proposé aux poules. Il me faut 1 heure par jour pour le ramassage des œufs et l'alimentation. Je fais l'aliment une fois par mois (3 heures) et il y a besoin de 2 journées par an pour le nettoyage en fin de lot. Ce temps de travail est tout à fait compatible avec l'activité de maraîchage qui est plus gourmande en travail. Dans l'avenir, je ne souhaite pas agrandir l'atelier de poules pondeuses, car la législation change au-dessus de 250 poules pondeuses. »

La commercialisation

Les circuits courts

Les producteurs utilisent différents modes de commercialisation de leurs œufs :

-La vente en GMS, magasins spécialisés, et autres petites, moyennes et grandes organisations. Les exploitations qui vendent via ces circuits disposent d'un centre de conditionnement des œufs à la ferme, qui leur permet de trier et calibrer leurs œufs (obligatoire au-delà de 250 poules).

-La vente à la ferme : ce mode de commercialisation est souvent pratiqué par des élevages de petites tailles qui vendent leurs œufs ainsi que d'autres produits de la ferme (légumes par exemple). Généralement, les œufs sont vendus en vrac.

-Les AMAP : utilisées par des petits mais aussi par des gros producteurs, ce mode de commercialisation permet aux producteurs de valoriser d'autres produits issus de la ferme.

-Les marchés : les producteurs profitent des marchés pour offrir aux consommateurs une gamme de produits élargie. Certains producteurs d'œufs les vendent à d'autres agriculteurs qui font les marchés.

La moyenne du prix de vente des œufs constaté en région est de 3,27 € la douzaine, soit un peu plus de 27 centimes par œuf.

L'intégrateur régional

Agralys Thoreau-Tellus dont le siège est à Ladon (Loiret), est l'opérateur majeur de la commercialisation des œufs biologiques en région Centre-Val de Loire : 14 élevages sur 16 (88 %) en filière longue travaillent avec cette entreprise.

Filiale du groupe Axéreal, dont le siège social est situé à Olivet (Loiret), l'entreprise fabrique de l'aliment pour tous types d'animaux (monogastriques et polygastriques), en agriculture conventionnelle et en agriculture biologique.

Dans le domaine de l'œuf, Agralys Thoreau contractualise avec des producteurs intégrés. Elle fournit l'aliment du bétail (42 000 t en région Centre-Val de Loire) et les poulettes. Elle s'engage à racheter les œufs sur une période de 10 à 12 ans.

Depuis 2013, de nouveaux contrats ont été mis en place, attribuant un montant forfaitaire mensuel à l'éleveur. Un ajustement est ensuite versé au producteur à la fin de chaque lot. Les œufs collectés par Agralys sont ensuite vendus au centre d'emballage Matines qui trie, calibre et vend les œufs dans les circuits de distribution, majoritairement en GMS.

Les centres d'emballages opérant en Centre-Val de Loire

La société CDPO est située à Esternay dans la Marne. Cette entreprise possède une activité conventionnelle et biologique.

La structure collecte les œufs sur deux zones de production, en Bretagne et dans

un rayon de 200 à 300 km autour d'Esternay, auprès de 95 exploitations en agriculture biologique, dont une en région Centre-Val de Loire située dans le Loiret.

Elle contractualise avec ses producteurs et accompagne ses derniers sur les aspects techniques de la conduite des poules pondeuses. Elle s'engage à racheter les œufs sur une période de 10 à 12 ans.

CDPO commercialise ses œufs en GMS, restauration hors domicile (RHD), magasins spécialisés, magasins de proximité et centrales d'achat sous la marque « Pleine Forme » et sous marque de distributeur (MDD).

La société **La ferme d'Olivet**, est une entreprise située dans le département des Yvelines, qui commercialise différents produits issus de ce même département, et de quelques départements voisins.

L'entreprise collecte des œufs issus d'agriculture conventionnelle et biologique dont un producteur d'œufs biologiques en Eure-et-Loir.

La Ferme d'Olivet travaille pour la marque de producteurs indépendants « L'œuf de nos villages ».

La société **Aux Saveurs de l'Étrille** est une entreprise basée sur la commune de Cloyes-sur-le-Loir dans l'Eure-et-Loir. Elle a commencé son activité en 1991 en tant que centre de conditionnement des œufs. Elle présente la particularité de travailler uniquement des œufs issus de l'agriculture biologique. (voir interview ci-dessous)

Interview d'Etienne Jullien, Aux Saveurs de l'Étrille

Mon entreprise est un centre d'emballage des œufs situé dans l'Eure-et-Loir. Elle compte aujourd'hui 5 salariés. Je pratique cette activité depuis 24 ans, et je traite depuis ce temps là uniquement des œufs issus de l'agriculture biologique. En région Centre-Val de Loire, je travaille avec l'entreprise Agralys Thoreau pour la collecte des œufs. Je travaille également avec 6 autres producteurs, dont 5 en Bretagne. J'ai traité 8 400 000 d'œufs en 2014. Mon activité est toujours en augmentation : je commercialisais 4 000 000 d'œufs en 2001 et je pense arriver à 10 000 000 en fin d'année. Mon commerce augmente de 10 à 12 % par an depuis 4 ans. Je commercialise les œufs dans les magasins spécialisés et dans 2 GMS locales, sous la marque « bio dunoise », et fait également des MDD pour les magasins spécialisés. Dans les années à venir, je souhaite développer mon activité dans le commerce d'ovoproduits bio. Un marché est en train de naître dans ce type de produits, et cela me permettrait de diversifier mes ventes. »

Enjeux et perspectives

Les enjeux

Le règlement européen n°834/2007 relatif à la production biologique précise que l'agriculture biologique doit s'intégrer dans des systèmes agricoles organisés à l'échelle locale, dans lesquels la production animale fournit la matière organique et ainsi les nutriments nécessaires au sol contribuant à son amélioration, et utilisant des productions végétales obtenues sur l'exploitation même, ou sur des fermes biologiques voisines.

L'atelier de poules pondeuses s'inscrit en grande partie dans le cadre de ce règlement en offrant notamment un intérêt agronomique avec les fientes, apport de matière organique riche en azote intéressant en grandes cultures.

Cependant l'autonomie alimentaire n'est pas atteinte : seulement 10 % de l'aliment consommé est produit sur les fermes ayant un atelier de poules pondeuses. Tous les élevages en filière longue achètent ou se font fournir l'aliment par l'intégrateur dont une partie de ses matières premières ne provient pas de la région.

Dans le cadre de cette étude, les producteurs ont insisté sur l'insuffisance de l'accompagnement technique. Il existe des marges de progrès dans les résultats techniques, notamment dans les rations des petits ateliers et dans la maîtrise de l'indice de consommation (IC) pour les plus grands ateliers.

L'étude montre qu'un atelier de poules pondeuses est économiquement intéressant aussi bien en circuit court qu'en filière longue.

Pour les petits ateliers en circuit court, l'œuf est très demandé par le consommateur. Il constitue un produit supplémentaire dans la gamme des produits proposés à la vente directe et un complément de revenu appréciable.

La part d'œufs produite par les agriculteurs en circuit court est assez faible (20 %). Il y a de 0 à 5 producteurs d'œufs biologiques par département. Pour la moitié des départements de la région, il n'y a qu'un seul producteur en circuit court, voire aucun.

Ce marché reste ouvert et semble présenter des possibilités de développement pour ce type de production et de commercialisation en circuit court. Sentiment confirmé par tous les producteurs rencontrés.

L'organisation de la filière longue constitue son point fort. En effet, c'est une filière très efficace et opérationnelle : sélection de souches de pondeuses productives, conduite de l'élevage optimisé avec programme lumineux et ramassage automatisé, optimisation de la logistique de la collecte des œufs, indication ou fourniture de l'aliment certifié bio...

Cette organisation présente cependant des limites en agriculture biologique : les souches de pondeuses utilisées sont exigeantes en acides aminés, d'où des besoins élevés en protéines pour des tailles d'élevage conséquentes.

En filière longue, le marché semble instable et avec une mauvaise visibilité. Les fermetures de centres d'emballage, de casseries, ont laissé des traces dans les esprits. Les grandes marques d'œufs se livrent des batailles commerciales. Enfin, la GMS fait pression sur les fournisseurs, car l'œuf est un produit de base recherché par le consommateur et elle souhaite le présenter à un prix attractif. Toutes ces conditions génèrent une certaine fébrilité chez certains opérateurs qui hésitent à développer la production. Toutefois quelques-uns sont en recherche de nouveaux producteurs

En vente directe, la réglementation impose d'être agréé en tant que centre d'emballage des œufs à partir d'une taille d'exploitation de 250 poules pondeuses. Ce chiffre apparaît très limitant et freine le développement des exploitations. Nombre d'exploitants souhaiteraient en effet pouvoir étendre leur atelier jusqu'à 1000 poules pour répondre à la demande de ce marché.

Forces

Intérêt agronomique pour la fertilisation des sols
Résultats techniques et économiques intéressants
Bon complément de vente en circuit court avec une demande constante
Filière longue bien organisée et structurée avec une sécurisation des ventes (prix et volume garantis)

Faiblesses

Manque de suivi technique dans les exploitations
Limitation réglementaire de la taille
Résultats techniques hétérogènes en petites exploitations
Visibilité difficile du marché de l'œuf en filière longue
Faible autonomie alimentaire
Génétique animale partiellement adaptée à l'agriculture biologique
Une population d'éleveurs vieillissante associée au manque de reprises des fermes
limitation réglementaire de la taille de l'atelier de poules pondeuses

Synthèse des forces et faiblesses de la filière œufs en région Centre-Val de Loire



Les perspectives

L'exploitation d'ateliers de poules pondeuses de petites ou grandes tailles, avec des œufs commercialisés en circuit court ou en filière longue, apparaît intéressant économiquement et devrait donc amener à développer les productions actuelles ou de nouveaux producteurs à s'installer.

Pourtant, la création d'ateliers de poules pondeuses certifiés AB sans conversion des terres ne fera que renforcer les besoins en aliments. Il est donc nécessaire de développer conjointement la production de céréales et de protéagineux bio au niveau régional pour approvisionner les ateliers de poules pondeuses.

L'attachement au sol est une caractéristique importante du cahier des charges de la production biologique et de plus en plus prise en compte dans l'acte d'achat par le consommateur.

La structuration d'une production entièrement régionale améliorerait sa traçabilité et renforcerait sa crédibilité et son intérêt vis-à-vis du consommateur.

La filière longue est l'objet actuellement d'une pression commerciale forte amenant les prix à la baisse et pouvant à termes fragiliser les exploitations. Une concertation entre tous les acteurs permettrait de construire une filière durable.

Des marges de progrès sont encore possibles et nécessaires dans le domaine de la production d'œufs biologiques. Notamment, ce secteur doit s'interroger sur l'intérêt de souches, voire de races, plus adaptées à son contexte. Les Suisses ont déjà exploré ce domaine.

La création et l'animation de groupes d'éleveurs pourraient permettre d'améliorer le suivi technique. Dans un contexte où nombre d'exploitants approchent de l'âge de la retraite, ces groupes pourraient également faciliter la reprise des fermes bio et l'installation de nouveaux exploitants.

Pour en savoir plus :

- **Cahier technique *Alimentation des volailles en agriculture biologique* (ITAB, ITAVI, CRPL) :** www.paysdelaloire.chambagri.fr/pages-hors-menu-internet/publications/detail-publication-une/actualite/alimentation-des-volailles-en-agriculture-biologique.html
- **Logiciel Avifaf (ITAB, CRPL) :** calcul de rations pour volailles, contacter Bio Centre
- **L'aménagement d'un parcours arboré - (INRA, ITAB) :** plaquette disponible auprès de Bio Centre
- **Performances techniques et coûts de production, poulettes et pondeuses - résultats 2012 - ITAVI, novembre 2013.**

